Montpellier

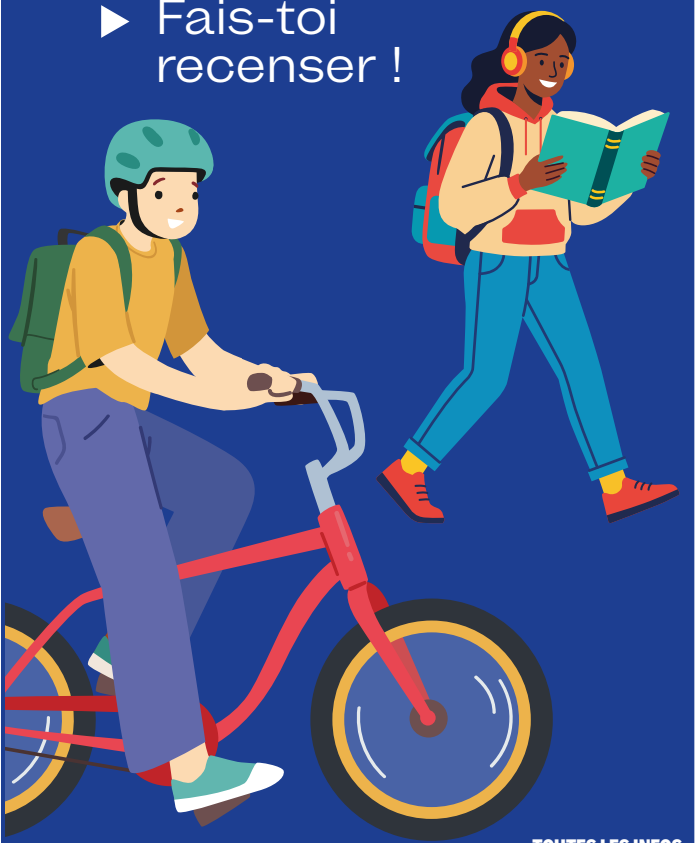
Services du quotidien,
Montpellier agit

RECENSEMENT

JOURNÉE DE MOBILISATION

TU VIENS D'AVOIR 16 ANS ?

▶ Fais-toi recenser !



TOUTES LES INFOS
SUR LE RECENSEMENT CITOYEN

montpellier.fr/recensementcitoyen

TU VIENS D'AVOIR 16 ANS ?

▶ Fais-toi recenser !

C'EST OBLIGATOIRE

TU RÉSIDES À MONTPELLIER ET TU ES FRANÇAIS·E OU BINATIONAL·E

Le recensement doit être fait dès tes 16 ans, dans les 3 mois qui suivent ton anniversaire.

Ça te permet de t'inscrire :

- sur les listes électorales
- au bac, concours, examens
- au passage du permis de conduire

LES DOCUMENTS UTILES À PRÉSENTER À L'ACCUEIL

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité
- Ton livret de famille ou ton acte de naissance si tu n'es pas né·e à Montpellier

Tu as jusqu'à tes 25 ans pour te mettre à jour.

Le recensement n'est pas la JDM !

Après ton recensement, tu seras convoqué·e à la Journée De Mobilisation (JDM, ex-JDC), une formalité distincte, obligatoire pour tes examens, concours et permis après 18 ans. En moyenne, tu la passeras environ 1 an après ton recensement : plus tôt tu te fais recenser, plus tôt tu es à jour de ta JDM ! Retrouve ta convocation sur ton compte personnel à créer sur *www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R51719*

OÙ TE RECENSER ?

- **En résidence alternée :** dans la commune où tu résides le plus (ou celle où tu te trouves le jour de la démarche, en cas de partage égal).
- **En foyer ou sans domicile stable :** à la mairie dont dépend ta structure d'accueil (CCAS, foyer...).
- **Étudiant·e à Montpellier :** tu peux te recenser ici avec ton adresse de logement (CROUS, location...), même si ta famille habite ailleurs.

Hôtel de Ville
Service Vie Quotidienne
1, place Georges Frêche
34267 Montpellier Cedex 2
04 67 34 71 23
Lundi-vendredi 8h30-17h30
Jeudi 10h-19h

Mairie de proximité Tastavin
118, allée Maurice Bonafos
34070 Montpellier
04 34 88 77 02
Lundi-vendredi 8h30-17h30

Mairie de proximité Aubes/Pompignane
35, rue André Malraux
34000 Montpellier
04 34 88 77 03
Lundi-vendredi 8h-12h / 13h-17h15

Mairie de proximité Mosson
111, place de Tipasa
34080 Montpellier
04 34 88 77 00
Lundi-vendredi 8h-17h

Mairie de proximité François Villon
55, rue des Araucarias
34080 Montpellier
04 34 88 77 01
Lundi-vendredi 8h30-17h30

Mairie annexe Aiguelongue
1071, av. de la Justice de Castelnau
34090 Montpellier
04 34 88 77 04
Lundi-vendredi 8h30-12h / 13h-17h15
(fermé vacances scolaires)

TU AS UNIQUEMENT UNE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE

Tu n'as pas la nationalité française ? Le recensement citoyen ne te concerne pas : adresse-toi au consulat de ton pays le plus proche de chez toi.

TU AS UNE AUTRE NATIONALITÉ ?

▶ Le recensement te concerne aussi

- QUELLE QUE SOIT TA SECONDE NATIONALITÉ, LE RECENSEMENT CITOYEN EN FRANCE EST **OBLIGATOIRE.**
- TU ES FRANÇAIS·E ET TU AS UNE AUTRE NATIONALITÉ ON DIT ALORS QUE TU ES **BINATIONAL·E.**

SANS DÉMARCHE ET SANS DÉCLARER TA OU TES AUTRES NATIONALITÉS, TU NE POURRAS PAS PASSER TA JDM ET TU RISQUES D'ÊTRE BLOQUÉ·E SI TU VOYAGES DANS LE PAYS CONCERNÉ.



1

TU TE RECENSES
en mairie,
en signalant
ta binationalité.

2

TU CONTACTES
la préfecture pour ta déclaration d'option, et connaître les démarches administratives à effectuer selon ta deuxième nationalité.
Préfecture de l'Hérault:
04 67 61 61 61.

3

LA PRÉFECTURE TRANSMET
ta déclaration d'option au CSNJ (Centre du Service National et de la Jeunesse) qui te convoquera ultérieurement pour passer ta JDM.

4

APRÈS TA JDM,
demande au CSNJ via le QR code ci-dessous ton attestation de situation au regard du service national, puis transmets-la à ton consulat pour être en règle au niveau de tes obligations militaires.

demarche.numerique.gouv.fr/commencer/centre-du-service-national-jeunesse

SI TU AS UNE QUESTION

- **Rapproche-toi de l'accueil de l'un des 6 sites référencés sur la notice ;**
- **Sur la page web dédiée au recensement citoyen :** *montpellier.fr/recensementcitoyen*
- **Par mail à** *pruhec@montpellier.fr*



Ville de Montpellier - Direction de la Communication - Imprimerie municipale - 10/2026 - NG